

PV DE LA REUNION DU CCM Vendredi 15.02.2013

Objet

Le quinze février deux mille treize, une réunion du CCM s'est tenue à l'Hôtel Africa à Tunis. L'Ordre du jour de cette réunion était :

1. Présentation de l'Agenda et intervention du Président du comité de gestion des conflits d'intérêts.
2. Adoption du procès verbal de la réunion du CCM du 6.10.2012.
3. Présentation des principales réalisations depuis la dernière réunion du CCM.
4. Présentation et discussion du Projet de Manuel des procédures du CCM.
5. Avancement des subventions relatives à la tuberculose (DSSB, STMRA).
6. Avancement de la clôture de la subvention sida du R6 et des négociations de la subvention MTF.

Participation

Trente quatre personnes (34) dont 17 membres titulaires et 17 autres dont 03 membres suppléants ont participé à cette réunion (voir Annexe 1). La présence des 17 membres et 03 suppléants votant a fait que le quorum a été atteint et la séance a ainsi pu se tenir.

Déroulement

La séance a été ouverte à 10h15 par le Pr. Mohamed Chakroun, Vice Président du CCM, qui a souhaité la bienvenue à tous les membres présents et au Dr Guido Sabatinelli, le nouveau Représentant de l'OMS à Tunis et membre au CCM après le départ du Dr Stefano Lazzari.

Dr. Guido Sabatinelli a remercié le Vice Président pour son accueil, puis il a exprimé sa volonté et sa disponibilité pour apporter son soutien technique au CCM ainsi que celui du Système des Nations Unies qu'il représente.

1. Présentation de l'Agenda et intervention du Président du comité chargé de la gestion des conflits d'intérêts.

Pr M. Chakroun a cédé la Présidence de la séance au Pr Mohamed Ridha Kamoun, Président du CCM qui a fait lecture de l'ordre de jour de cette réunion puis à l'unanimité des présents cet ordre du jour a été adopté .

L'intervention de Mr. Mohamed Ridha Baklouti, le Président du comité de gestion des conflits d'intérêts, a porté sur les principaux points suivants:

- Absence de certains membres des réunions du CCM y compris ceux représentant le Ministère de la Santé et nécessité de trouver des solutions adéquates.
- Le bilan des 10 dernières réunions du CCM organisées entre le 21 août 2011, date de la première réunion du CCM après les élections, et le 6 octobre 2012, montre que 8 membres ont assisté à toutes les réunions, 3 autres à 9 réunions, 3 autres à 8 réunions et 4 autres membres ont assisté à 6 réunions. La présence du reste des membres a été en dessous de 50% du total des réunions.
- Faible représentativité des personnes affectées par la tuberculose.
- Nécessité d'améliorer la représentativité de certains secteurs qui peuvent jouer un rôle important dans les domaines de partenariat et de soutien au CCM dont notamment celle du secteur bilatéral qui est restée incomplète vu que le représentant titulaire de ce secteur a exprimé son souhait d'agir en tant que suppléant et que le membre titulaire devrait être élu par ce secteur.
- Etudier la possibilité pour attribuer des attestations de remerciement aux deux membres partant (Dr. Zarrouk, représentant le secteur privé, et Pr. M. Chahed, représentant le ministère de la santé), pour les efforts déployés au sein du CCM.
- Nécessité de réviser l'affectation des véhicules acquis dans le cadre du projet Fonds mondial et mis à la disposition de certaines personnes du staff de l'ancien ministre de la santé et d'étudier la

possibilité pour affecter ces véhicules aux associations actives dans le domaine de lutte contre le sida selon à un plan de travail et une feuille de route claire.

Les membres présents ont été, par ailleurs, informés par Mr. M. R. Baklouti de l'intervention qu'il avait faite lors de sa participation au séminaire national sur la constitutionnalisation des droits de l'homme, du 12 Février 2013, afin de prendre en considération les droits des groupes à comportement à risque dans le système des droits au traitement gratuit et leur protection contre toute forme de stigmatisation et de discrimination.

Pr. M. R. Kamoun a souligné que dans un souci de pérennité du CCM et afin d'évaluer les travaux de cette instance de coordination nationale, une nouvelle demande de soutien technique a été adressée à la GMS (Grant Management Solutions). Il a ensuite rappelé que le nouveau statut légal du CCM est celui d'une association civile dont les fondateurs sont les membres de bureau du CCM. Il a ajouté qu'un local pour le CCM a été loué pour abriter son secrétariat, les réunions de bureau du CCM et des comités techniques du CCM ainsi que les activités du Webmaster et celles de l'Expert comptable. Il a également précisé que les membres démissionnaires sus cités recevront une attestation de remerciement et de gratitude.

Le Président du CCM a également mis l'accent sur les efforts consentis par les membres du CCM et a souligné certains points forts dont notamment la présidence du CCM qui est assurée par la société civile et le rôle fondamental que joue le Ministère de la santé au sein de cette instance, ce qui explique, la présence de quatre membres représentant ce Ministère. Puis il a invité les présents à multiplier les efforts afin de garantir la réussite de cette expérience unique où le CCM est composé aussi des représentants du secteur gouvernemental.

Mr. S. Lajnaf a souligné que le CCM est un avantage très important pour la Tunisie et qu'il est important d'impliquer d'autres régions notamment le nord ouest et le sud ouest qui ont été et restent marginalisées.

Pr. M. R. Kamoun a précisé que ces régions sont représentées au sein du CCM à travers les associations et les secteurs au sein du comité et qu'il est nécessaire de multiplier les efforts afin d'améliorer la représentativité régionale des secteurs et d'essayer de couvrir toutes les régions dans le cadre des activités des projets Fonds mondial. Il a ajouté qu'une évaluation de la composition et de l'impact des travaux du CCM sont nécessaires pour améliorer les insuffisances de cette instance nationale, et a rappelé à ce propos, la demande de soutien technique qui a été adressée à la GMS.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du CCM du 06 octobre 2012.

Pr. M. R. Kamoun a remercié Dr Ben Mamou pour le partage du modèle de PV proposé par le Fonds mondial pour la standardisation des PV des CCM et la clarification du suivi des actions et responsabilités, et a informé les présents que ce modèle sera examiné par le bureau afin d'étudier la possibilité de son adoption.

A l'unanimité des présents, le PV de la réunion du CCM tenue le 06 octobre 2012 a été adopté par les membres présents sous réserve d'apporter les modifications proposées par les présents.

3. Principales réalisations depuis la dernière réunion du CCM tenue le 6 octobre 2012.

Dr A. Maamouri a donné un aperçu des principaux événements et réalisations depuis la dernière réunion du CCM y compris les différents thèmes et sujets abordés par le bureau du CCM et les comités techniques du CCM, dont notamment, les modalités pratiques pour soutenir la candidature de la Tunisie à la CISMA de 2015, la consultation relative à la stratégie de communication du CCM, la révision du site web du CCM y compris le projet de la nouvelle maquette de ce site, le projet de soutien technique de la GMS II et celui relatif à l'Initiative 5% du FM dont l'objectif est de renforcer les capacités des ONG en matière de mobilisation de ressources et de plaidoyer...

Il a également cité d'autres événements et réalisations dont les téléconférences avec le FM et les responsables en France en charge du projet relatif à l'initiative 5% du Fonds mondial, le lancement des consultations pour l'acquisition du matériel du local du CCM et le lancement aussi de la demande de soutien technique auprès de la GMS pour le renforcement des acquis de la réforme du CCM. Il a ensuite proposé de:

- Fixer la date, le lieu et les sujets de la retraite du CCM.

- Fixer la date de l'atelier de formation pour les membres du CCM sur l'oversight, et inviter les consultants de la GMSI pour appuyer cette formation.
- Choisir le logo du CCM le plus adéquat parmi les projets proposés par le webmaster.

Puis il a invité le CCM à donner son accord pour lancer le processus de préparation de la nouvelle demande de financement du CCM au Fonds mondial pour la période à venir et allant du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2015 et a rappelé, à ce propos, que le CCM a opté en 2010 pour un financement élargi de deux ans.

Au terme de cette présentation, l'assistance a proposé de réaliser la retraite du CCM entre le mois d'avril et mai 2013 et a confié sa préparation, et la mise en place de son programme avant le 15 avril 2013, au comité ad hoc composé des membres suivants:

- Dr Guido Sabatinelli, OMS (SNU) ;
- Dr Myriam Ben Mamou, ONUSIDA (SNU) ;
- Dr Hayet Hamdouni, PNLS/MST (DSSB) ;
- Dr Hédia Chaouachi, ATIOS (ONG Thématique sida);
- Mr Mohamed Ridha Baklouti, JS (ONG Générale);
- Mr Haimdi Ammar, UG/BP(ONFP);
- Dr Sana Dridi, JMSF (ONG Générale).

Les thèmes proposés par les présents pour de cette retraite, sont les suivants:

- Scénarios possibles et actions à entreprendre après le FM.
- Evaluation des acquis de la réforme du CCM.
- Identification des faiblesses relevées dans la composition du CCM (représentativité des secteurs, passage d'information entre le membre et son secteur).
- Comment améliorer la couverture nationale au sein du CCM (représentativité, activités).

L'assistance a apprécié l'idée d'inviter les consultants de la GMSI pour appuyer la formation de l'atelier sur l'Oversight qui a été proposé de l'organiser entre le 15 avril et le 31 mai 2013.

Dans ce cadre, il a été rappelé que la supervision a pour but d'assurer le suivi de la mise en œuvre des projets Fonds mondial afin de dégager les insuffisances et les goulots et trouver des solutions adéquates.

Dr. F. Abid a informé les présents que les aménagements relatifs au projet TB/DSSB (BP) ont été totalement réalisés sur le budget du FM excepté ceux du dépôt Chebbi dont les frais ont été réalisés sur le budget du Ministère de la santé. Il a également informé que les trois enquêtes programmées dans le cadre du plan d'action de la DSSB (BP/TB) de l'année 2 seront réalisées par la STMRA (BP/TB) et que le budget alloué pour ces enquêtes a été transféré en totalité à ce BP. Il ensuite ajouté qu'un courrier officiel a été adressé au Président du BP de la STMRA pour accélérer le démarrage de ces enquêtes.

Dr. S. Guido a rappelé qu'une décision nécessitant un vote doit être mise dans l'ordre de jour et que pour le choix du logo, il est nécessaire de disposer d'un minimum de trois propositions de logos différents.

Mr. M. R. Baklouti a insisté sur la nécessité de disposer d'un logo simple et non chargé et a souligné que la nomination du CCM en langue arabe est très longue pour son utilisation dans le logo. Il a ensuite informé les présents que le comité de communication a étudié 3 ou 4 logos et a choisi l'abréviation "CCM" qui est adopté par le Fonds mondial et les pays bénéficiaires du Fonds mondial.

Dr. L. Chemli a souligné que l'idée d'avoir un logo pour le CCM est nécessaire pour l'identité et le cachet du CCM. Il a informé que le choix des couleurs et des lettres n'a pas été arbitraire et chaque lettre a une

signification. Il a ensuite ajouté que les remarques avancées par les membres présents seront prises en considération lors de la prochaine réunion du Comité COM pour proposer au moins trois modèles de logo.

En ce qui concerne le prochain budget du CCM pour les deux prochaines années, les membres présents ont donné leur accord pour lancer la préparation de ce budget. Dr. A. Maamouri a rappelé les présents de la possibilité de demander un financement dépassant les 100000\$ par an au cas où 20% de ce dépassement seront couverts par d'autres bailleurs de fonds tels que la GMS, l'initiative française 5% du Fonds mondial...

4. Présentation et validation du Projet de Manuel des procédures du CCM.

Mr. W. Khrouf, a présenté le contenu du projet de Manuel des procédures du CCM et a décrit les différentes fiches de fonction proposées ainsi que les procédures de gestion budgétaire et d'achat de biens et de services.

Suite à cette présentation, certains points ont été soulevés par les présents dont les principaux sont les suivants:

Dr. T. Cheniti a souligné que dans le système général et au niveau des responsabilités, le responsable juridique est toujours le responsable des situations et a demandé de clarifier l'interaction de la gouvernance dans la gestion du projet.

Mr W. Khrouf a précisé que le CCM valide chaque changement budgétaire et que lorsque le budget est approuvé, le CCM doit assurer le suivi de son exécution et le bureau du CCM interviendra à chaque fois où il y a une décision (ex. choix des consultants) et le secrétariat du CCM exécutera selon les procédures. Il a également précisé que selon la réglementation des associations un audite doit être réalisé lorsque le budget dépasse les 100 mille dinars.

Il a également précisé qu'il n'y a pas de responsabilité personnelle dans les décrets-lois relatifs aux associations et aucune exigence de gouvernance pour le président ou pour la double signature ou pour l'identification d'un secrétaire général ou un trésorier. Il a indiqué que le présent projet de manuel des procédures du CCM, privilégie les décisions collégiales prises par le bureau.

Certains membres ont proposé d'uniformiser la monnaie utilisée dans le manuel des procédures (\$ ou DT).

Pr. Chakroun a proposé de prévoir des indemnités de transport pour les personnes ressources invitées par le CCM et de numérotter les annexes du manuel.

Dr. S. Guido a apprécié le contenu de ce manuel et a proposé de mettre à jours les chiffres et de changer les annexes en cas de besoin mais après approbation des membres du CCM. Il a également proposé de mettre les références relatives à la rémunération des personnes ressources dans le document (tarifs journaliers, déplacement, nombre de jour de travail par mois, nombre de jours autorisés pour les congés...) et de préciser la référence des barèmes et sur quelle base elles ont été établies.

Mr. W. Khrouf a informé les présents que pour simplifier les procédures et éviter les différentes interprétations, le présent manuel des procédures du CCM a pris en considération les tarifs existant dans le manuel de l'ONFP en changeant quelques conceptions et en actualisant les montants en cas de besoin. Il a ajouté que le contenu des annexes peut être changé à chaque fois que le CCM le souhaite et qu'il est possible d'actualiser ce manuel quand il y a réception d'autres fonds. Puis il a précisé que le budget du CCM se prépare en coordination avec le Fonds mondial et non avec le LFA.

Dr. M. Ben Mamou a félicité le consultant pour le document globalement complet et opérationnel, et a émis des remarques et propositions, tout en notant qu'il n'a pas été possible d'effectuer une revue approfondie du document vu les délais courts : 1) Nécessité de se référer à la Politique de financement des CCM (p2-3), 2) modifier la procédure pour favoriser la participation des membres dès le début du processus de préparation du budget du CCM (p11-12) , 3) préciser les critères et les tarifs de l'appui technique [exemple du modèle de grille du Système des Nations Unies en Tunisie] (p14) , 4) Permettre aux commanditaires de l'appui technique de participer au processus de sélection des consultants et de validation des prestations (p22) , 5) Ajuster la grille de sélection des consultants aux spécificités d'offres d'appui technique (p 22 et annexe 6) , 6) pagination et numérotation des annexes.

Mr. W. Khrouf a précisé que c'est les comités techniques qui engagent les dépenses et pas les membres et que pour l'identification des coûts, le document s'est référé aux procédures du FM pour les catégories des coûts éligibles. Il a ajouté que s'il y a un besoin d'un consultant, il sera déjà budgétisé et approuvé par le CCM et pour ne pas alourdir les procédures, cette tâche a été confiée au bureau du CCM.

Au terme de cette discussion, il a été convenu de transmettre par E-mail à Mr. Wassim les remarques accompagnées des propositions au plus tard dans une semaine. Le consultant procédera à la consolidation des remarques puis il transmettra pour avis le document actualisé aux membres présents. Ce document sera ensuite revu par le bureau du CCM qui validera une version première puis il le diffusera à tous les membres du CCM.

Pour la validation de ce travail, Mr W. Khrouf a proposé d'identifier soit une instance soit de déléguer cette tâche au bureau du CCM, soit de prévoir une réunion de validation finale du manuel ou recevoir par E-mail un document validé par tous les membres du CCM.

Dr. A. Maamouri a rappelé les présents que le plan d'action du CCM prévoit l'organisation d'un workshop pour la validation du manuel et la mise à jour du règlement intérieur.

Les membres présents ont opté pour la validation électronique du manuel, des procédures ou une validation lors d'une réunion du CCM. La date de cette réunion sera fixée très prochainement.

5. Avancement des subventions TBC

Dr. F. Abid a informé que le seul obstacle rencontré par la DSSB (BP) est l'achat des appareillages et l'aménagement des locaux. Il a précisé qu'actuellement, tout le matériel est engagé et que 90% des activités des régions sont déjà réalisées, puis il a souligné que le prochain PUDR montrera une évolution. Il a, en outre, précisé que les résultats des enquêtes seront très prochainement publiés dans les sites nationaux et internationaux. Puis il a ajouté que pour les coûts supplémentaires des activités prévues suite aux différentes supervisions, il serait opportun de les couvrir à partir des économies dégagées après obtention de l'accord du Fonds mondial.

Dr. M. Ben Atria de la STMRA (BP) a informé les présents des principales réalisations et a cité le 17^{ème} congrès national du pneumologie destiné aux jeunes pneumologues qui a été réalisé les 6 et 7 décembre 2012 et les deux sessions de formation qui ont été réalisées les 8 et 9 juin 2012 et 29-30 janvier 2013. Elle a également informé les présents des difficultés rencontrées dont notamment:

- Le retard dans la réalisation de la formation des jeunes pneumologues à cause du démarrage tardif des activités de la deuxième phase.
- Le retard dans la réalisation des formations au profit des médecins vétérinaires en raison des difficultés rencontrés au niveau de la coordination avec les responsables des tutelles de ces médecins.

6. Avancement de la clôture de la subvention sida du R6 et des négociations de la MTF.

Dr. K. Khaled a donné un aperçu des différentes réalisations dans le cadre de la subvention du R6 dont notamment la préparation du PUDR du semestre 10 et les réalisations au cours de ce semestre. Il a également informé les présents de la lettre de suivi reçue du FM le 14 /12/2012 qui inclut les remarques du Fonds mondial et les recommandations à suivre.

Il a précisé que le total de la subvention du R6 est de 16180346\$ USA et le total décaissé par le FM est de 15718530\$ USA enregistrant ainsi un reliquat de l'ordre de 461816\$ qui servira comme avance pour le démarrage du MTF. Puis il a souligné que toute activité non engagée avant le 28.02.2013 ne sera plus reportée.

Concernant le MTF, il a informé que la durée de cette subvention est de 24 mois au lieu de 22 mois (1 mars 2013 – 28 février 2015) et que le reliquat sus cité du R6 permettra d'assurer la continuité entre le la subvention du R6 et celle du MTF .

Il a également informé les présents de la phase de discussion qui est en cours avec le FM pour arrêter le plan d'action définitif, finaliser le plan GAS et signer la convention entre l'ONFP en tant que BP et le FM vers la fin du mois de février 2013. Puis il a précisé qu'il n'y a plus de clôture de R6 tant qu'il y'ait un enchaînement par le MTF.

Suite à cette intervention, différents points ont été évoqués dont notamment les suivants :

Discutant le point relatif au ARV, il a été souligné que le coût des médicaments est très élevé comparativement à ceux internationaux et que le FM exige d'acheter les médicaments à moindre coût.

Mme F. Srarfi a manifesté son inquiétude d'avoir des ARV génériques.

Pr. M. Chakroun a précisé qu'un seul laboratoire fabrique le principe et les autres fabriquent le générique. Il a également précisé que la Tunisie a l'habitude de ne pas utiliser le générique qui présente un risque et n'adopte que ceux qui sont agréés par l'OMS et qui s'approchent du principe. Il a souligné que le choix entre le médicament et son générique est une décision à prendre.

Mr. M. R. Baklouti et Dr. H. Chaouachi ont insisté sur la nécessité d'avoir les bonnes conditions pour la mise en œuvre du MTF et continuer à travailler en collaboration avec tous les partenaires du programme.

Pr. M. R. Kamoun a mis l'accent sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités du R6. Il a ensuite félicité les différents partenaires, BP, SB et particulièrement le CCM qui a géré tout le processus pour la réussite de cette subvention. Puis il a invité les différents partenaires à fournir plus d'effort et a rappelé que les principaux SB impliqués dans le MTF sont les ONG concernées par les activités essentielles, dans le cadre d'une épidémie concentrée. Concernant les ressources humaines, il a souligné la nécessité de faire une évaluation et de revoir ou optimiser l'existant.

Dr. H. Hamdouni (PNLS) a souligné que la DSSB, étant que SB pour la composante sida, n'a pas une idée claire sur le nouveau plan d'action du projet MTF et que l'équipe de la DSSB n'est pas satisfaite de la répartition des activités surtout qu'elle n'a pas été impliquée dans l'élaboration de ce plan. Elle a ensuite sollicité le CCM, au nom de l'équipe de la DSSB, de faire une revue du plan d'action surtout qu'il y a des activités qui relèvent de la DSSB mais qui ont été attribuées au BP (ONFP).

Dr. K. Khaled a souligné qu'il y avait des propositions qui ont été retenues et envoyées au FM pour validation et que certaines erreurs seront corrigées, y compris les activités de la DSSB.

Dr. H. Hamdouni a insisté sur la collaboration entre les différents partenaires et a invité les présents à prendre part à l'atelier du 28.02.2013 pour la revue à mi-parcours du Plan Stratégique National de la riposte au VIH/sida et aux IST 2012-2016.

Pr. M.R. Kamoun a souligné l'existence d'une fluidité entre le R6 et le MTF et a invité le BP à partager le plan d'action MTF avec les différents partenaires.

ANNEXE 1

Liste de présence, séance du 15.02.2013

		Nom et prénom	Entité/Organisation
Membres CCM présents	1.	Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Président du CCM (ONG thématique sida/ ATLMST/sida, Tunis)
	2.	Pr. Mohamed CHAKROUN	Vice-président CCM (secteur Universitaire, infectieux Monastir)
	3.	Mr. Mohamed Ridha BAKLOUTI	Membre CCM (ONG Non thématique sida, ONJS)
	4.	Dr. Hédia CHAOUACHI	Membre CCM (ONG thématique sida, Présidente ATIOS)
	5.	Dr. Lotfi CHEMLI	Membre CCM (Ministère des Affaires Sociales)
	6.	Dr. Karim DOUGUEZ	Membre CCM (Ministère de la justice)
	7.	Dr. Hayet HAMDOUNI	Membre CCM (PNLS/Ministère de la Santé)
	8.	Dr. Monia BELKHIRIA	Membre CCM (Ministère de la jeunesse et des sports)
	9.	Dr. Kacem ZEHRI	Membre CCM (Ministère de l'Intérieur)
	10.	Dr. Guido SABATINELLI	Membre CCM (Partenaires multilatéraux, ONUSIDA)
	11.	Dr. Myriam BEN MAMOU	Membre CCM (Partenaires multilatéraux, ONUSIDA)
	12.	Dr. Sana DRIDI	Membre CCM (ONG généraliste, JMSF)
	13.	Mme Ferdaus SAREFI	Suppléante CCM (Représentante, PVVIH, Rahma)
	14.	Dr. Lamia AMMARI	Suppléante (Secteur Universitaire)
	15.	Pr. Majed BEJI	Membre CCM (ONG Thématique tuberculose)
	16.	Dr. Fethi GHEDIRA	Membre CCM (ONG généraliste, ATSR)
	17.	Dr. Taher CHENITI	Membre CCM (ONG généraliste, CRT)
	18.	Mr. Zied DOUJRI	Membre CCM (représentant populations clé)
	19.	Dr. Mohamed TOUNSI	Suppléant CCM (ONG thématique sida)
	20.	Mr. Mounir BEN JAMMOUR	Membre CCM (Secteur religieux)
Non membres CCM présents	1.	Mr. Anis MEGDICH	LFA
	2.	Dr. Majed ZEMNI	BP (ONFP)
	3.	Dr. Kheireddine KHALED	Coordinateur du programme d'appui FM-sida-ONFP
	4.	Dr. Faouzi ABID	Coordinateur du programme d'appui FM-TB-DSSB
	5.	Mr. Wassim KHROUF	Consultant national/manuel des procédures
	6.	Mr. Salem LAJNAF	ATLMST sida (section Sfax)
	7.	Mr. Tarek KSANTINI	ATUPRET (section Sfax)
	8.	Mr. Ahmed CHAABOUNI	Expert comptable
	9.	Dr. Rym FAYALA	ONFP/BP
	10.	Mr. Hamdi AMMAR	UGP/ONFP
	11.	Dr. Mongia BEN ATTIA	UGP/STMIRA
	12.	Mlle. Abir BDIJOU	Webmaster CCM
Membres CCM Absents pour empêchement	1.	Pr. Mohamed Salah BEN AMMAR	Membre CCM (Ministère de la Santé)
	2.	Dr. Nabil BEN SALAH	Membre CCM (Ministère de la Santé)
	3.	Mr. Fadhel BEN MEHREZ	Membre CCM (représentant, PVVIH, GS++)
	4.	Pr. Abdelmajid ZAHAF	Membre CCM (ONG Thématique sida, ATUPRET Sfax)
	5.	Pr. Abdellatif CHABBOU	Membre CCM (Représentants personnes affectées TB)
	6.	Dr. Khalil ABDALLAH	Suppléant CCM (Représentant du secteur privé)
	7.	Dr. Andrea CADELANO	Membre CCM (partenaires bilatéraux, Italie)

Secrétariat du CCM :

- Dr. Ahmed MAAMOURI: Directeur Exécutif du CCM
- Mlle. Mounira SADDI : Assistante Administrative et Financière du CCM